Les plus anciens documents linguistiques de la France

Corpus : (chFlan) Responsable du corpus : -Édition de la charte : -

chFlando43

Édition critique

1267, août.

Type de document: Charte: amortissement.

Objet: Amortissement par Hugues, châtelain de Gand, de la vente de la dîme paroissiale de Ruiselede, faite par Jean de Massemen, son vassal, à l'abbé et au couvent de Saint-Bertin, au bénéfice de leur prieuré de Koekelare.

Auteur: Hugues, châtelain de Gand et seigneur de Houdain.

Disposant: Jean de Massemen, vassal de Hugues.

Sceau: Hugues, châtelain de Gand et seigneur de Houdain.

Bénéficiaire: L'abbé et le couvent de Saint-Bertin.

Support: Parchemin jadis scellé sur double queue.

Lieu de conservation: Archives de l'État à Gand, Prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe, n° 106.

Édition antérieure: A. Duchesne, 1631, Histoire généalogique des maisons de Guines..., preuves, p. 531; F.H. D'Hoop, 1870, Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin..., p. 118; R. Mantou, 1987, Documents linguistiques de la Belgique romane. II. Flandre occidentale et Flandre orientale, p. 53.

Verso: a°. m. ii°. lxvij. (XIII° s.). — De decima .i. de Massemines in Russelede (XIII° s.).

chFlando43

chFlando43 3

Transcription de la charte

1 Jou, Hues, casteleins de Gant et sires de Hosdain, 2 faich à savoir à tous chiaus ki ces letres veront et orunt \2 3 ke Jehans de Massemines, mes hons, a vendut 4 à l'abeit et au covent de Saint Bertin, de Saint Homer, 5 toute se \3 dime entirement ki gist devens le parroche de Ruselede, 6 et c'est par me volenteit k'il l'a vendue fran\4kement à tous jours \7 Et si est à savoir ke jou le dime devant dite ai frankie à-tous jours \5 de tous services de fief, et cele dime apertient à le priorie de Cokelere 8 Et pour chou ke ce soit fer\6me cose et estaule et bien tenue ai jou, Hues devant només, ces presentes letres seelees et confremees \7 de men sael 9 À ceste covenence furent conme mi home Gilles del Triest, Danel del Popert, Sohirs de \8 Moscre, Ernols Stutins et Henris del Aunoit de Tielt 10 Ce fu fait en l'an del Incarnation Nostre Signeur \9 mil deus cens scissante et seit, el mois d'aoust